



politique environnementale

Orange France

La protection de l'environnement fait partie intégrante de notre démarche de responsabilité sociale d'entreprise

Consciente de son empreinte géographique et sociale sur le territoire, et en cohérence avec son plan stratégique Essentiels 2020, Orange contribue activement à préserver l'environnement et à entretenir la confiance de ses parties prenantes.

L'entreprise s'engage également à soutenir le développement de nouvelles technologies « vertes » avec l'ambition de devenir un véritable acteur de la transition écologique et énergétique.

Notre Système de Management Environnemental (SME), est porté par le Directeur Environnement et Responsabilité Sociale d'Orange France. Nous veillons, avec ce SME, à maîtriser et limiter les impacts de nos activités sur l'environnement, qu'elles soient assurées par nos collaborateurs ou nos prestataires.

Notre ambition est d'atteindre, dès 2016 une certification ISO 14001 globale d'Orange France pour ce système et d'y inclure progressivement les objectifs du management de l'énergie (SMEn), en vue d'une future certification ISO 50001.

Le pilotage des SME et SMEn doit être parfaitement articulé sous le même management.

Dans ce cadre :

- nous cherchons à améliorer en permanence nos performances environnementales tout en maintenant la satisfaction de nos clients, le niveau d'excellence de nos produits et services, ainsi que les performances de nos réseaux, dans la logique d'amélioration continue,
- nous nous assurons de notre conformité aux exigences réglementaires et de la maîtrise des risques environnementaux majeurs (prévention des pollutions) liés à nos installations, à nos activités, à nos produits et à nos services,
- nous nous fixons comme objectif d'améliorer la performance énergétique de nos réseaux, systèmes d'informations, bâtiments et véhicules, et de diminuer les émissions de CO₂ liées à nos activités, dans un contexte de développement rapide des usages de nos clients,
- nous veillons à limiter l'impact de nos consommations en ressources naturelles, en particulier l'eau et le papier (volumes, recyclage et qualité...),
- nous voulons maximiser le recyclage et la valorisation de nos déchets, et développer une économie circulaire à travers la réutilisation des box, des décodeurs et des téléphones portables,
- nous cherchons à prendre en compte l'environnement tout au long du cycle de vie des produits, des services et de leur usage, en favorisant l'écoconception et en intégrant la dimension environnementale dans nos achats,
- nous accompagnons nos clients pour les aider à réduire leur empreinte écologique.

Ensemble, agissons au quotidien pour l'environnement.

Arcueil, le 8.03.2016

Fabienne Dulac

Directrice Exécutive Orange France